Note d'information sur les caractéristiques principales de l'EMTN (Euro Medium Term Note) structuré

PARCOURS 2016

EMTN liée à la performance de l'indice DJ EUROSTOXX 50

PARCOURS 2016 est une EMTN construite dans la perspective d'un investissement jusqu'à la date d'échéance, soit le 02/06/2016. Il est donc fortement recommandé de n'investir sur ces EMTN qu'en cas d'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue.
En cas de désinvestissement de ces EMTN avant l'échéance, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée, laquelle ne s'applique qu'à l'échéance.

1. Présentation succincte

Dénomination :	PARCOURS 2016
Code ISIN :	FR0010607705
Forme juridique :	EMTN de droit français éligible à l'assurance vie
Place de cotation :	Luxembourg
Devise :	EUR
Emetteur :	Calyon Financial Solutions
Rating de l'émetteur :	Moody's Aa1 / S&P AA- / Fitch AA
Date d'Emission :	02/06/2008
Date de Maturité :	02/06/2016

2. Caractéristiques principales des titres

Type d'investissement : Euro Medium Term Note (EMTN) à capital garanti

Garant de l'Emetteur : CALYON (Moody's Aa1 / S&P AA- / Fitch AA)

Agent de Calcul : CALYON

Date d'Emission : 02/06/2008

Période de commercialisation : Du 02/06/2008 au 27/07/2008, les titres pourront être acquis à un prix compris entre 99.31% et 100% de la valeur nominale. Pendant cette période l'acquéreur des titres bénéficiera d'une rémunération de 4,5% annuels prorata temporis.

Valeur Nominale Indiquée ou Coupure : 1000 EUR

Montant de Remboursement Final : En l'absence de survenance d'un événement affectant l'Indice (cf. définition aux §3 et §4 ci-dessous) avant la Date d'Echéance, le Montant du Remboursement Final par Titre à la Date d'Echéance sera calculé par l'Agent de Calcul comme suit :

$$\text{Valeur Nominale Indiquée} \times \left\{ 100\% + Max\left[\begin{array}{l} Cliquet_{Final} - 30\% \times Max(0\ ;\ Cliquet_{Final} - 71.82\%)\ ; \\ Max\left(0\ ;\ \frac{Panier_{Final}}{Panier_{Initial}} - 100\%\right) - 30\% \times Max\left(0\ ;\ \frac{Panier_{Final}}{Panier_{Initial}} - 171.82\%\right) \end{array} \right] \right\}$$

Avec :
$Panier_{Final}$ désigne la Valeur du Panier constatée à la Date de Valorisation devant survenir à la date suivante : 27/05/2016.
$Panier_{Initial}$ désigne la Valeur Initiale du Panier, égale à 100 EUR
Panier désigne le panier dont les caractéristiques principales sont décrites au §3 ci-dessous.
$Cliquet_{Final}$ désigne la valeur du Cliquet à la dernière Date de Repondération

Soit en d'autres termes :
Le souscripteur percevra à maturité, par coupure, le maximum entre :
- 100% de la valeur nominale
- 100% de la valeur nominale + 100% du Cliquet final en deçà de 71,82%* + 70% du Cliquet final au-delà de 71,82%
- 100% de la valeur nominale + 100% performance finale en deçà de 71,82%* + 70% performance finale au-delà de 71,82%*

(*) 71,82% à maturité correspond à un taux actuariel net de 7% l'an pendant 8 ans.

Mécanisme du Cliquet :
A chaque Date de Repondération t, Cliquett est calculé par l'Agent de Calcul en appliquant la formule suivante :

$$Cliquet_t = Max\ [Cliquet_{t-1}\ ;\ 50\% \times (\frac{Panier_t}{Panier_{Initial}} - 1)]\ ;$$

$$(Cliquet_0 = 0)$$

Avec :
$Panier_t$ est la Valeur du Panier déterminée par l'Agent de Calcul à la Date de Repondération t avant application de la Politique d'Investissement du Panier décrite au §3 ci-dessous.
$Panier_{Initial}$ désigne la Valeur Initiale du Panier, égale à 100 EUR.

Jour Ouvré :
Désigne tout jour où les banques sont ouvertes à Paris et où, selon l'Agent de Calcul agissant de bonne foi, tous les paramètres financiers utilisés pour déterminer la Valeur du Panier sont disponibles.

Jour de Bourse :
Désigne tout jour où l'Indice est calculé et publié par son Sponsor et où le marché des dérivés sur l'Indice est ouvert.

3. Caractéristiques principales du panier :

Le §3 décrit les principes généraux relatifs à la composition et à la valorisation du Panier. Tous les paramètres financiers spécifiques au Panier sont définis dans le §4 ci-dessous.

Composition du Panier :
Le Panier sera composé des actifs et passifs suivants :
1. un investissement représentant l'exposition sur l'Indice, et selon le cas
2. un dépôt à court terme (le "**Dépôt**") versant des intérêts calculés par l'Agent de Calcul sur la base du Taux de Dépôt, ou
3. un emprunt à court terme (l'"**Emprunt**") payant des intérêts calculés par l'Agent de Calcul sur la base du Taux de Financement.

Avertissement : La valeur de ce panier ne peut être, en aucun cas, assimilé à la valeur d'un titre.

Valeur du Panier :
La valeur du Panier à toute date t, ("**$Panier_t$**") sera déterminée par l'Agent de Calcul comme la somme des éléments suivants:
(i) La valeur de l'investissement représentant l'exposition sur l'Indice
(ii) La valeur du Dépôt
Moins
(iv) La valeur de l'Emprunt
(v) Les Frais de Garantie courus et non payés.

Valeur Initiale et Composition Initiale du Panier :
cf. définition au paragraphe §4 ci-dessous.

Politique d'Investissement du Panier :
La politique d'investissement du Panier est un algorithme systématique qui vise à réduire l'exposition sur l'Indice en cas de baisse de valeur de celui-ci et à offrir un effet de levier en cas de hausse de la valeur de ce dernier. Le montant investi représentant l'exposition sur l'Indice (l'"**Allocation Cible**" ou "**AC_t**") sera déterminé comme suit :
- A chaque Date de Repondération t, l'Allocation Cible est une fonction de la Distance ("**D_t**") entre la Valeur du Panier ("**$Panier_t$**") et le Niveau de Référence ("**NR_t**").

L'Allocation Cible est égale au produit du Multiplicateur et de la Distance, sachant que :
- L'Allocation Cible sera toujours au moins égale à l'Allocation Minimale ;
- L'Emprunt utilisé sera inférieur ou égal à l'Emprunt Maximum.

L'Allocation Cible se calcule en application des formules suivantes :

$$AC_t = Max\ (Allocation\ Minimale; Min\ (Multiplicateur \times D_t\ ,\ Panier_t + Emprunt\ Maximum))$$

$$D_t = Panier_t - NR_t$$

Si à une Date de Repondération, l'investissement du Panier représentant l'exposition sur l'indice diffère de l'Allocation Cible calculée à ladite Date de Repondération, des ordres seront passés pour réallouer le Panier afin d'obtenir une allocation réelle en investissement représentant l'exposition sur l'Indice aussi proche que possible de l'Allocation Cible.
A la dernière Date de Repondération, l'Allocation Cible sera définitivement considérée égale à zéro.
Les éventuelles commissions de souscription/rachat applicables aux ordres de souscription/rachat sur les investissements représentant l'exposition sur l'indice Fonds impacteront directement la Valeur du Panier.

Niveau de Référence (NR_t) :
A chaque Date de Repondération t, le Niveau de Référence (NRt) est déterminé par l'Agent de Calcul comme suit :

$$NRt = Droite\ de\ Référence_t \times (1 + Cliquet_t)$$

Où :
<u>Droite de Référence$_t$</u> désigne une ligne droite qui commence à 80 EUR à la Date de Valorisation0 et qui finit à 100 EUR à la dernière Date de Repondération :

$$\underline{\text{Droite de Référence}_t} = 80 + 20 \times \frac{(t - t_0)}{T}$$

<u>Avec :</u>
T est le nombre exact de jours calendaires entre la Date de Valorisation0 (incluse) et la dernière Date de Repondération (exclue)
t-t0 est le nombre de jours calendaires entre la Date de Valorisation0 (incluse) et la Date de Repondération t
$Cliquet_t$ est la valeur du Cliquet à la Date de Repondération t

Date de Repondération :
Désigne chacune des Dates de Valorisation comprise

entre le 08/08/2008 (inclus) et le 20/05/2016 (inclus), à laquelle l'Agent de Calcul applique la Politique d'Investissement du Panier afin de déterminer la composition et la Valeur du Panier.

Date de Valorisation :
Désigne le vendredi de chaque semaine (ou le Jour Ouvré suivant si ce jour n'est pas un Jour Ouvré) entre le 08/08/2008 (inclus) et le 27/05/2016 (inclus).
Date de Valorisation$_0$ désigne le 01/08/2008

Evénement affectant l'indice :
Si à tout moment avant la Date d'Echéance, l'Agent de Détermination détermine, de manière discrétionnaire, qu'un Evénement affectant l'Indice est intervenu, alors l'Agent de Couverture dénouera les opérations de couverture conclues au titre du Panier et consécutivement, passera un ordre de rachat irrévocable pour la totalité des investissements représentant l'exposition sur l'Indice, portées pour la couverture du Titre à cette date de ce dénouement (**les "Investissements de Couverture"**).
Le Montant de Remboursement Final payable par l'Emetteur à la Date d'Echéance sera un montant calculé par l'Agent de Calcul et égal à :
1. la Valeur Nominale Indiquée plus
2. la Valeur de l'Option Capitalisée.

Avec :
Valeur de l'Option Capitalisée : désigne un montant en EUR déterminé en deux étapes :
- l'Agent de Détermination déterminera de façon discrétionnaire la valeur de marché de l'option (la **"Valeur de l'Option Finale"**), sur la base de la valeur de l'Indice à laquelle les ordres de rachat des Investissements de Couverture ont été exécutés, cette détermination étant faite à la date de publication de valeur de l'Indice concernée.
- La Valeur de l'Option Finale sera capitalisée au taux EONIA entre la date à laquelle l'Agent de Couverture aura reçu l'intégralité du montant de rachat des Investissements de Couverture et la Date d'Echéance.

Il est spécifié que, si à la Date d'Echéance, l'Agent de Couverture n'a pas reçu l'intégralité du montant de rachat de tout ou partie des Investissements de Couverture, l'Emetteur devra rembourser 100% de la Valeur Nominale Indiquée à la Date d'Echéance et payer le Montant Résiduel d'Option au plus tôt des deux dates suivantes : (i) le cinquième Jour Ouvré suivant la date à laquelle l'Agent de Couverture aura reçu l'intégralité du montant de rachat des Investissements de Couverture et (ii) la date correspondant au terme d'une période de six mois calendaires après la Date d'Echéance.

Montant Résiduel d'Option :
Désigne un montant déterminé par l'Agent de Calcul qui tient compte, en particulier mais pas seulement, du montant qui sera reçu au titre du rachat des Investissements de Couverture et du coût, s'il y en a, subi par l'Agent de Couverture, engendré par le retard de paiement de ce rachat.

4. Paramètres financiers applicables au panier :

L'indice : Désigne l'indice Dow Jones EURO STOXX 50, un indice composé de cinquante valeurs phare de la zone Euro (Code Bloomberg: SX5E Index, code Reuters : STOXX50E), tel que calculé et publié par STOXX Limited

Valeur de l'Indice : La Valeur de l'Indice ("**Valeur de l'Indice$_t$**") désigne le niveau de l'Indice déterminé par l'Agent de Calcul à la Date de Valorisation t.
La Valeur Initiale de l'Indice ("**Valeur de l'Indice$_0$**") est égale au niveau de l'Indice déterminé par l'Agent de Calcul à la Date de Valorisation$_0$.

Valeur initiale du panier : 100 EUR (Panier$_{Initial}$)

Multiplicateur (m) : 5
Composition initiale du panier :
- 100 EUR d'Investissement représentant l'exposition sur l'Indice (les ordres de souscription initiaux seront passés à la Date de Valorisation$_0$)

Et
- 0 EUR en Emprunt ou 0 EUR en Dépôt

Allocation Minimale : 20% du Panier$_t$

Emprunt Maximum : 100 EUR

Taux de Financement : Euribor 1 semaine + 0.5%

Taux de Dépôt : Euribor 1 semaine

Frais de Garantie : 2% par an de la valeur du Panier

5. Avantages et inconvénients de la formule :

✓ **Avantages de la formule pour l'investisseur :**

1. Une garantie de remboursement inconditionnelle portant sur 100% au minimum du capital initial investi, net de frais, à la maturité :
a. Son caractère INCONDITIONNEL la distingue des formules à capital " protégé ", c'est-à-dire pour lesquelles la mise en œuvre de la garantie est conditionnée par le comportement observé d'indicateurs prédéterminés pendant la période d'investissement ou à la maturité ;
b. La garantie pourra être AMELIOREE (c'est-à-dire portée à plus de 100% à la maturité) pendant la vie du produit, en cas d'évolution favorable de l'indice ;

2. Une exposition permanente, flexible et " auto-adaptative " du capital investi à l'indice DJ EuroStoxx50 :
a. Une exposition PERMANENTE : au minimum de 20%, quel que soit l'évolution de l'indice ;
b. Une exposition FLEXIBLE : jusqu'à 200%, grâce au recours au levier ;
c. Une exposition " AUTO-ADAPTATIVE " : sa variation dépend principalement de l'évolution CONSTATEE de l'indice; elle est absolument

INDEPENDANTE de toute prédiction sur l'évolution de l'indice.

3. **Un dispositif de " cliquetage " de la performance :**
   a. il prévoit de sécuriser une partie des plus forts gains constatés pendant la période d'investissement (en pratique 50% de la meilleure performance réalisée) ;
   b. il se traduit par une amélioration de la garantie à la maturité (cf §5.1.b.).

4. **Un dispositif de partage de la performance constatée à maturité au-delà d'un taux annuel ambitieux :**
   Le dispositif de partage de performance n'agit qu'au-delà d'une performance actuarielle nette de 7% l'an (71,82% cumulés sur 8 ans). Il n'est applicable qu'à la maturité du produit, 70% de la performance au-delà de cet objectif demeurant la propriété de l'investisseur.

5. **Eléments statistiques historiques de nature à conforter :**
   a. L'étude de 508 périodes glissantes de 8 ans au cours des 18 dernières années met en évidence des chances élevées (environ 8 cas sur 10) d'obtenir à la maturité une performance significativement supérieure à celle d'un actif sans risque (+7,6% par an en moyenne);
   b. Quand cela n'a pas été le cas (environ 2 cas sur 10), la performance a été en moyenne inférieure d'environ -1,4% par an en moyenne à celle d'un actif sans risque;
   c. Enfin la performance a pu être supérieure à 14% par an dans 1 cas sur 10.

   Les performances historiques ne constituent pas un engagement et ne présument en rien des performances futures

✓ Risques de la formule pour l'investisseur :

1. **Pour bénéficier de la protection à hauteur de 100% du capital et de la formule de remboursement, le porteur doit avoir souscrit entre le 2 juin 2008 et le 28 juillet 2008 et doit conserver ses EMTN jusqu'à la Date de Maturité de ces derniers soit le 2 juin 2016.**
2. **La rémunération de l'investisseur peut être inférieure à celle d'un placement de même durée dans l'indice sous-jacent DJ EuroStoxx 50.**
3. **La rémunération de l'investisseur peut être inférieure à celle d'un placement sans risque de même durée.**
4. **L'indice DJ EuroStoxx 50 étant calculé hors dividendes, le porteur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs les composant.**

6. Simulations historiques :

Avertissement relatif aux exemples et simulations : Les données chiffrées utilisées dans les exemples et scénario ci-dessus n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme des EMTN Ils ne préjugent en rien de la performance future desdits EMTN. Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer des rendements fictifs, calculés en déclenchant la formule des EMTN à des dates de lancement passées. Elles permettent de visualiser le comportement a posteriori de la formule lors des phases de marchés traversées.

Différents scenarii : Le graphique illustré dans chacun de ces scénario représente l'évolution du panier à partir duquel est calculée la formule de remboursement à maturité (cf §2 ci-dessus).

Scénario favorable 1 (Septembre 1992-Septembre 2000)

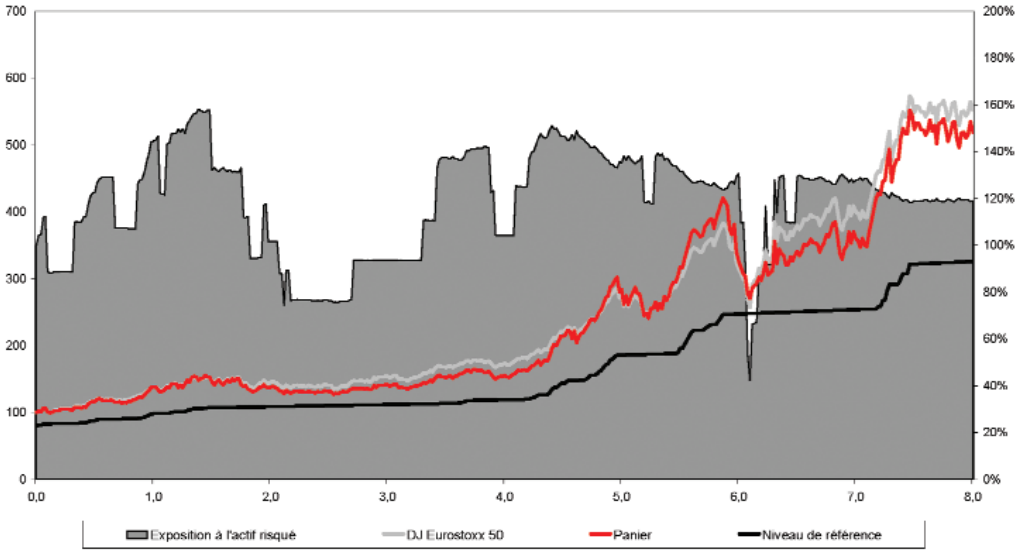

Performance du panier	419%
Cliquet Final	226%
Performance du programme	315% (19,4%/an)
Performance Eonia capitalisée	47% (4,9% / an)

Scénario favorable 2 (Mars 1995-Mars 2003)

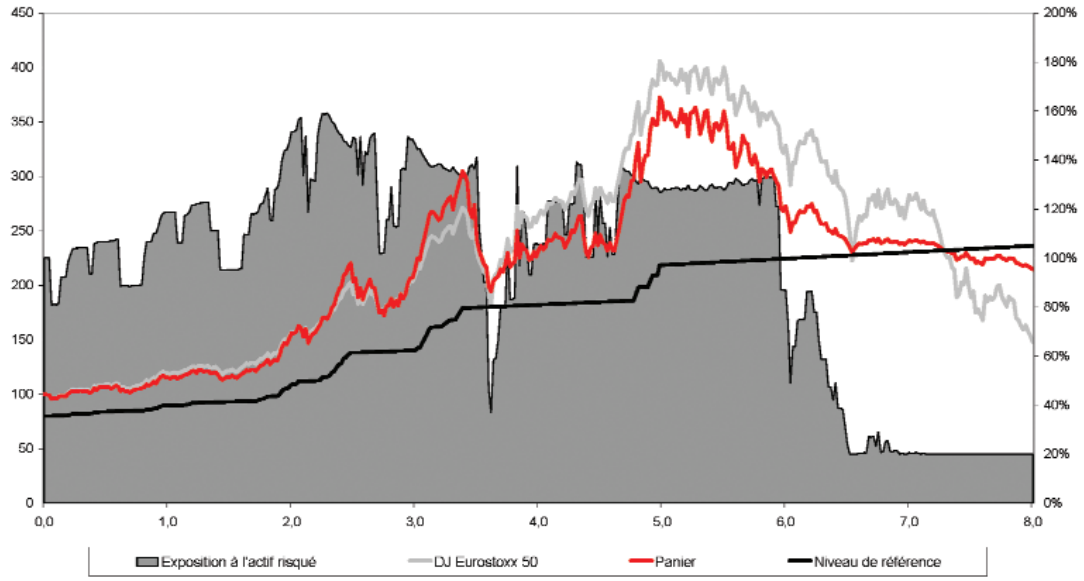

Performance du panier	116%
Performance du cliquet	137%
Performance du programme	117%(10,16%/an)
Performance Eonia capitalisée	35% (3,8% / an)

Scénario Médian (Mars 1997- Mars 2005)

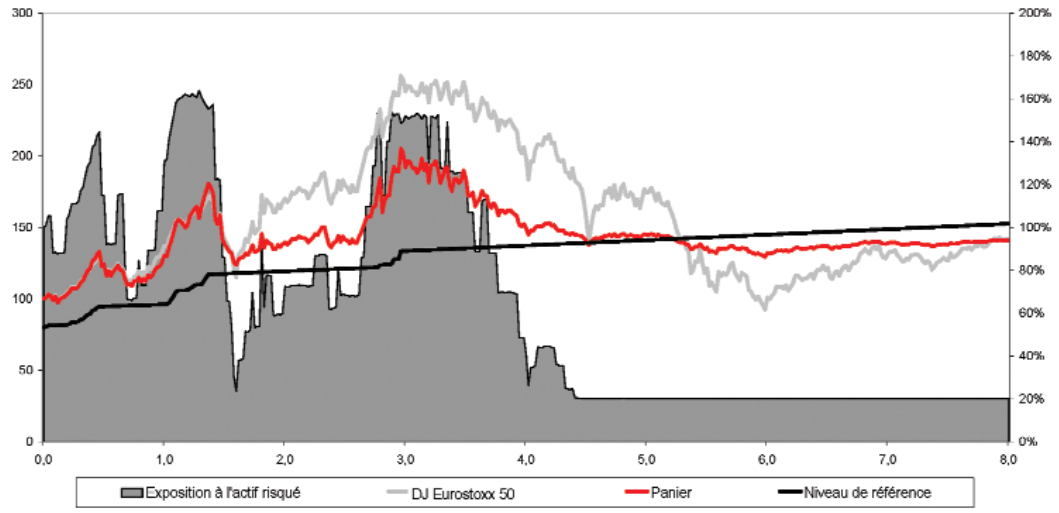

Performance du panier	41%
Cliquet Final	53%
Performance du programme	53%(5,4%/an)
Performance Eonia capitalisée	29% (3,8% / an)

Scénario défavorable 1 (Avril 1998- Avril 2006)

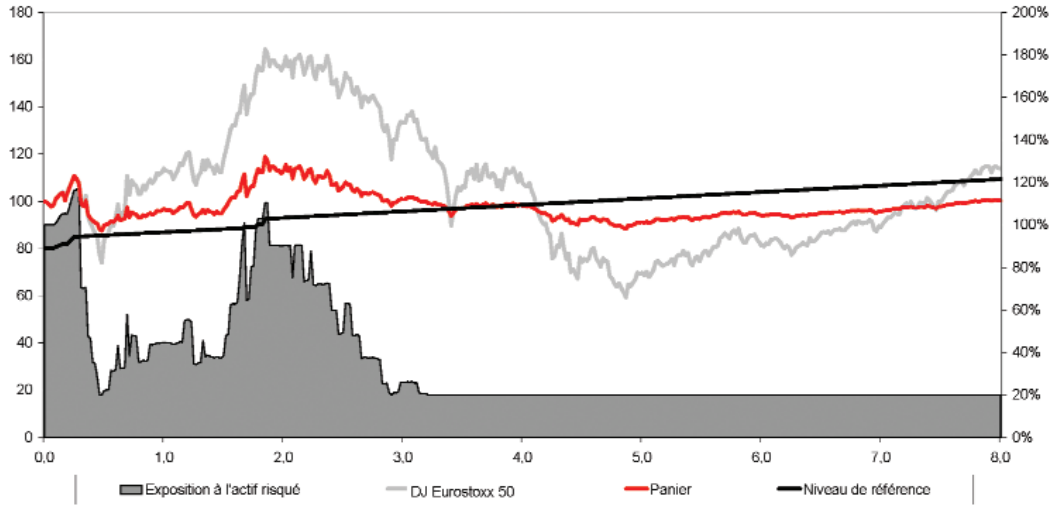

Performance du panier	0,42%
Cliquet Final	9,4%
Performance du programme	9,4% (1,12%/an)
Performance Eonia capitalisée	27% (3,8% / an)

Scénario défavorable 2 (Mars 2000-Mars2008)

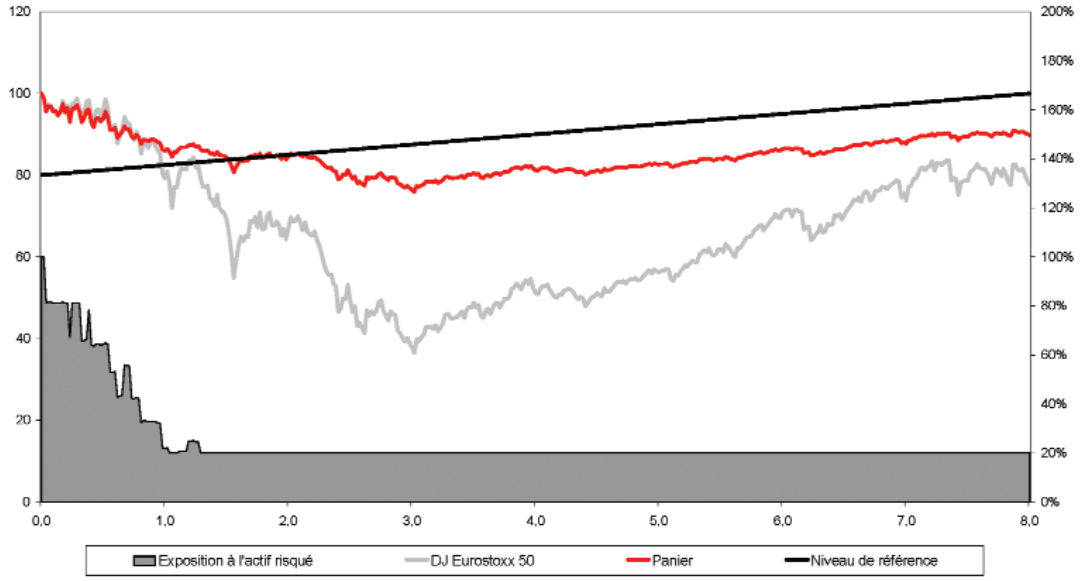

Performance du panier	-10%
Performance du cliquet	0%
Performance du programme	0%
Performance actif risqué (net de frais annuels 0,40%)	-25% (-3,5% /an)
Performance Eonia capitalisée	28% (3,13% / an)

Distribution des performances historiques simulées
(508 périodes d'investissement de 8 ans glissantes, de 1990 à 2008).

Performance Moyenne : +101,62% (9,1% par an)
Performance Médiane : +101,77% (9,1% par an)
Performance Minimale : + 0%
Performance Maximale : +318%

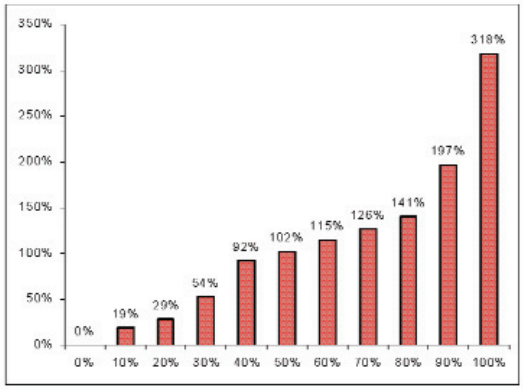

7. Profil de risque

✓ **Risque lié au rachat de l'EMTN avant la date de maturité :**

PARCOURS 2016 est construite dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie des EMTN. Il est donc fortement recommandé de n'investir sur ces EMTN que si vous avez l'intention de la conserver jusqu'à l'échéance prévue ;
Si vous désinvestissez vos EMTN avant l'échéance du 2 juin 2016 (*), la valeur de remboursement qui vous sera proposée sera fonction des paramètres du marché ce jour-là. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.
Toute demande de désinvestissement présentée avant la Date de Maturité exposera l'investisseur à un risque de perte en capital non mesurable a priori.

✓ **Risque de contrepartie :**

Risque de défaillance de CALYON émetteur des EMTN.

✓ **Risque lié à la stratégie mise en place de l'EMTN :**

La valeur des EMTN fluctue en fonction des paramètres de marché suivants :

- Taux d'intérêts : la sensibilité à ce facteur est négative, ce qui signifie qu'une hausse de taux d'intérêts conduit à une baisse de la valeur des EMTN.
- Volatilité implicite indice DJ EuroStoxx 50 : la sensibilité à ce facteur est positive ; ce qui signifie qu'une baisse de la volatilité implicite conduit à une baisse de la valeur des EMTN.
- Indice DJ EuroStoxx 50 : sensibilité à ce facteur est positive ; ce qui signifie qu'une baisse de l'indice DJ EuroStoxx 50 conduit à une baisse de la valeur des EMTN.

✓ **Risque lié à l'inflation :**

Le capital restitué ne tient pas compte de l'inflation.

✓ **Risque du marché action :**

Le porteur des EMTN est exposé aux marchés des actions de grandes capitalisation de la zone Euro telles que représenté par l'indice DJ EuroStoxx 50.

✓ **Risque de contrepartie :**

Risque de défaillance de CALYON émetteur des EMTN.

8. Garantie de remboursement des EMTN à échéance :

CALYON FINANCIAL SOLUTIONS, en tant qu'émetteur des EMTN garantit aux porteurs que la Valeur de Remboursement Finale sera égale à la valeur déterminée par application de la formule décrite dans le paragraphe ci-dessus "Caractéristiques des Titres".

Il est rappelé aux investisseurs que le bénéfice de la formule tel que décrit dans le paragraphe ci dessus, "Caractéristiques des Titres" ne s'applique qu'aux investissements dans les EMTN effectués pendant la période de commercialisation entre le 02/06/2008 et 28/07/2008 (à 16 heures) sur une valeur dans la fourchette [Prix d'Emission, 100%] et qui sont conservés jusqu' au 2 juin 2016(*).

9. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous souscripteurs.
Ces EMTN sont destinées à des investisseurs souhaitant s'exposer aux marchés des actions de grande capitalisation de la zone Euro tout en bénéficiant à l'échéance d'une protection à hauteur de 100% de leur capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ces EMTN dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de sa richesse, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, à 8 ans, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ces EMTN.

Avertissement relatif à l'indice :

Le Dow Jones Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis (les "Concédants"), et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

Avertissement Général

Toute opération de marché sur instrument financier comporte des risques, du fait notamment des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des prix des actions ou des obligations, des indices boursiers, des prix des marchandises ou des denrées. Au regard de ces risques, tout investisseur potentiel doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et les risques liés à chaque opération. Swiss Life communiquera sur demande raisonnable du client toute information complémentaire qu'il jugera nécessaire pour procéder à cette évaluation. Ainsi, lorsqu'il conclura l'opération présentée, le client sera réputé comprendre et accepter les caractéristiques et les risques y afférents. Il sera également réputé agir pour son propre compte, avoir pris la décision de conclure chaque opération de manière indépendante, et déclarer que chaque opération est adaptée à sa situation après avoir éventuellement requis l'avis de ses conseils habituels s'il l'a jugé nécessaire. Tout investisseur potentiel doit également procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de chaque opération afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne s'en remet pas pour cela au distributeur.
Les prix ou exemples d'opérations contenus dans ce document sont donnés à titre d'information seulement et ne permettent pas au client de conclure une opération. Les informations contenues dans le présent document ne sont pas non plus considérées comme étant un conseil en investissement ou une recommandation de conclure l'opération. Les prix des opérations éventuellement conclues dépendront des conditions du marché au moment où les opérations seront éventuellement réalisées.

PARCOURS 2016 (ci-après les " EMTN ") sont des EMTN à capital garanti cotés en Bourse de Luxembourg pouvant être uniquement utilisés comme valeurs de référence de contrats d'assurance-vie libellés en unités de compte.
La présente note d'information a exclusivement pour but de présenter l'actif représentatif d'unités de compte et ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent décrit.

Les EMTN sont émis et structurés par CALYON FINANCIAL SOLUTIONS - 9 quai du Président Paul Doumer 92920 PARIS LA DEFENSE Cedex

Modèle 12161 - 05.2008